

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **\\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg** | cid:image005.png@01D7E1F3.4C1ADB50 |  |

Crédit photo : Biernacki /Région Normandie

Le 12 septembre 2022

**Premiers résultats de l’étude du radar ornithologique des Baies des Veys et de Seine**

Lundi 12 septembre,Hervé Morin, Président de la Région Normandie et Dominique Montfillatre, Président de la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie ont présenté, à l’Abbaye aux Dames, à Caen,les premiers résultats de l’étude du radar ornithologique installé dans la Baie des Veys puis dans la Baie de Seine.

*« Je suis convaincu que lorsque l’on est chasseur, on est soucieux de la biodiversité. Je suis heureux que la Région ait répondu favorablement à votre demande »* a déclaré Hervé Morin.

Afin d’améliorer l’état des connaissances concernant les oiseaux migrateurs, la Fédération régionale des chasseurs de Normandie a implanté un radar pendant une période de 10 mois, successivement en deux endroits : la baie des Veys dans un premier temps, puis la Baie de Seine. Ces sites représentent des lieux de passage et de stationnement importants dans les migrations. Les oiseaux constituent des marqueurs fondamentaux de la biodiversité ordinaire et remarquable.

Les radars, en plus des suivis météorologiques et aéronautiques, permettent aussi de suivre les oiseaux pendant la migration, notamment la nuit.

**La migration, phénomène nocturne**

Avec le radar, 24h/24h, quelle que soit la météo, les oiseaux sont comptabilisés à des hauteurs supérieures aux observations depuis le sol, par un homme.

**Résultats des observations**

**Radar Baie de Seine (14)**

De Juillet 2020 à mai 2021 : plus d’1.2 million d’oiseaux par km de front dont près de 80% de passereaux détectés.

**Radar Baie des Veys (50)**

De Juillet 2019 à mai 2020 : plus d’1 million d’oiseaux par km de front dont plus de 80% de passereaux détectés.

**Le radar : outil efficace pour identifier les couloirs migratoires**

L’objectif est d’apporter une plus-value à l’évolution de l’état de conservation et des menaces sur les espèces aviaires.

Il s’agit de quantifier les flux et trajets migratoires et de mesurer la diversité spécifique en transit en Normandie. L’action du radar vise à mesurer les flux des oiseaux en transit sur cette zone et ainsi d’évaluer l’état des populations par grandes classes d’oiseaux. La précision actuelle des algorithmes présente encore des marges d’amélioration pour permettre la détermination des taxons précis (famille, genre, espèce).

Les données ainsi produites et analysées par un bureau d’études seront complémentaires aux autres données acquises avec des méthodes plus traditionnelles de comptage, par les nombreux acteurs de la connaissance notamment ornithologique, et alimenteront les données valorisées au travers de l’observatoire régional de la biodiversité porté par l’Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable créée en 2020 par la Région, l’Etat, l’Office Français de la Biodiversité et leurs partenaires.

La Fédération des Chasseurs de Normandie travaillera en association avec l’Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable pour partager ces données avec des associations naturalistes et des laboratoires de recherche.

Le nord de la France se situe à un carrefour de plusieurs voies de migration d’Europe de l’Est, de Scandinavie et d’Angleterre.

Le radar ornithologique normand s’intègre dans un réseau de radars installés en France et les données de ce suivi pourraient être couplées à des données obtenues dans d’autres régions de France (Hauts de France, Grand Est, Aquitaine).

La Région a apporté un soutien financier à la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie pour l’acquisition du radar, à hauteur de 180 000 €. Le traitement des données réalisé par Faunastat, bureau d’études qui travaille pour l’ISNEA (Institut Scientifique Nord Est Atlantique) est, quant à lui, financé par les chasseurs normands et la Fédération Nationale des Chasseurs (129 000 €). En 2022, la Fédération Nationale prend la suite de Faunastat sur le traitement des données ainsi que l’amélioration des détections.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr